

## EPCI DU BASSIN DE LANDRES

### EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

### du CONSEIL COMMUNAUTAIRE

du 14 avril 2016

DEPARTEMENT :  
Meurthe-et-Moselle

ARRONDISSEMENT :  
Briey

CANTON :  
Du Pays de Briey

Délégués en exercice : 29  
Présents : 24  
Votants : 28

L'an deux mille seize, le jeudi quatorze avril à vingt heures à la salle municipale de Tucquegnieux, le Conseil Communautaire de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale du Bassin de Landres était assemblé en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LEON.

#### COMMUNES MEMBRES DE L'E.P.C.I. :

##### Etaient présents :

Commune d'AVILLERS : Mme CAPELLINI  
Commune de BOULIGNY : MM. KINTZINGER, BRUSCO, FISCHESSE G., DONETTI, RIGOLET  
Commune de DOMPRIX : M. FISCHESSE P.  
Commune de JOUDREVILLE : MM. LEON, CROCIATI  
Commune de LANDRES : M. CECCATO  
Commune de MAIRY-MAINVILLE : M. KUEN  
Commune de MERCY LE BAS : MM. PEDESINI, KOSINSKI  
Commune de PIENNES : MM. MARIUZZO, TYL, MARRASSE, MAZZOCCO  
Commune de TRIEUX : M. MIRJOLET  
Commune de TUCQUEGNIEUX : MM. STACHOWIAK, WAWRZYNIAK, CARLI, FRETTE, GAYCHET  
Commune de XIVRY-CIRCOURT : M. SCHNEIDER

##### Etaient représentés :

Commune de BOULIGNY : M. BERNARDI est représenté par M. STACHOWIAK  
Commune de PIENNES : Mme COUJOUR est représentée par Mme TYL  
Commune de TRIEUX : M. GOURY est représenté par M. CECCATO  
Mme SABBA est représentée par M. LEON

##### Etaient absents (excusés) :

Commune de TRIEUX : Mme MASCELLI

Secrétaire de séance : Mme KOSINSKI

Le Président certifie que le Conseil  
Communautaire a été convoqué le  
05/04/2016

Acte rendu exécutoire après transmission  
en Sous-Préfecture le : 18/04/2016  
et publication du : 18/04/2016

Le Président  
Jean-Marc LEON



Etablissement  
Public de  
Coopération  
Intercommunale  
Tél : 03 82 21 73 11  
Fax : 03 82 21 88 34  
e.p.c.i@epci-bl.eu  
1, rue du C<sup>st</sup> Fabien  
B.P. 70039  
54490 Piennes

Le Président  
Jean-Marc LEON



Acte n° D2016-04-028

Relais 30 Trieux emprunt 2016 budget socio-économique

Accusé de réception en préfecture  
054-245400379-20160414-2016-028-DE  
Date de télétransmission : 18/04/2016  
Date de réception préfecture : 18/04/2016

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis du Bureau et de la Commission des Finances en date du 07 avril 2016,

Considérant que la collectivité poursuit sa recherche de financement du Relais 30 à Trieux,

Considérant que ce financement peut être de solliciter les établissements bancaires,

Considérant que le besoin de financement est de 800.000 €,

Monsieur le Président propose à l'assemblée de recourir à l'emprunt pour ce programme.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Accepte de recouvrir à l'emprunt pour le financement du Relais 30
- Dit que le besoin de financement est au plus de 800.000 €.
- Dit que la recette est partiellement inscrite au budget prévisionnel 2016
- Autorise le Président à signer les contrats et tous documents afférents.

Extrait certifié conforme  
Le Président  
Jean-Marc LEON

